

N.I.S : 000016179003845

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

CONSULTATION OUVERTE N° :022/DAM/ARPCE/2025

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation ouverte N°22/DAM/ARPCE/2025 en vue du renouvellement de la licence et du support du logiciel de gestion des vulnérabilités NEXPOSE RAPID 7 au profit de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques (ARPCE), publié en date du 29 décembre 2025 sur le site web de l'ARPCE, qu'à l'issue de l'évaluation les résultats sont comme suit :

SOUSSIONNAIRES	Note technique	Note Financière	Note globale	Délai de réalisation	Montant en TTC	Observations
EURL UNIDEES	40 points	60 points	100 points	05 jours	1.937.848,55 DA	Offre retenue

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du service contractant, dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis sur le site web de l'ARPCE. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.